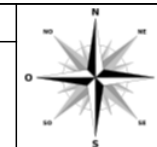


Périmètre d'application du Droit de Prémption Urbain - Commune des Achards Nord



- PLUI - Zonages

### Libellé de la zone

	UA - Centre-bourg
	UAa - Centre-bourg de la commune des Achards
	UB - Extensions récentes
	UBa - Extensions récentes de la commune des Achards
	UC - Hameaux et franges urbaines
	AUa - Zone à urbaniser pour conforter les centres-bourgs, court terme
	AUaa - Zones à urbaniser pour conforter le centre-bourg de la commune des Achards, court terme
	AUb - Zones à urbaniser mixte, court terme
	AUba - Zones à urbaniser mixte de la commune des Achards, court terme
	2AU - Zones à urbaniser à vocation mixte, moyen terme
	UE - Zones à vocation économique
	UEa - Zones d'activité des achards
	UEc - Zones à vocation commerciale
	AUe - Zones à urbaniser à vocation économique, court terme
	AUea - Zones à urbaniser pour conforter la zone d'activités des Achards, court terme
	US - Zones à vocation services/équipements/loisirs
	AUs - Zones à urbaniser à vocation services/équipements/loisirs, court terme
	2AUs - Zones à urbaniser à vocation services/équipements/loisirs, moyen terme
	UT - Zones à vocation touristique
	UTn - Centre de naturopathie
	AUt - Zones à urbaniser à vocation touristique, court terme
	A - Zones agricoles
	AP - Zones agricoles sensibles
	N - Zones naturelles
	Ngv - Aire d'accueil des gens du voyage
	NL - Zones naturelles de loisirs
	NLt - Espaces d'accueil de plein-air (campings)
	NLci - Création d'une école du cirque
	NLpe - Le Potager Extraordinaire
	NX - Activités économiques isolées
	NXa - Activités économiques isolées
	NXca - Carrières
	Erreur